

L'Europe conservatrice et légitimiste du congrès avait cru faire merveille en plaçant sous la surveillance de la plus conservatrice et de la plus légitimiste des puissances les trois grands foyers révolutionnaires : l'Allemagne, l'Italie et la Pologne. Président de la Diète germanique, souverain du royaume lombard-vénitien, roi de Galicie et de Lodomérie, l'empereur d'Autriche devait être le gardien du nouvel ordre politique et de la paix du monde, il devait maintenir dans l'obéissance ces nations agitées par une violente aspiration à l'unité, les réconcilier avec leur sort. En réalité, c'est l'Autriche désormais qui, par trois côtés sur quatre, est ouverte aux influences révolutionnaires. Le congrès avait attaché trois brûlots aux flancs de la monarchie, elle-même toute chargée de matière explosive. D'Italie, d'Allemagne, de Pologne, les idées nouvelles de liberté se répandent irrésistiblement chez tous les peuples autrichiens : elles les excitent contre le système qui depuis longtemps pesait sur eux. De toutes parts se noue la coalition contre l'absolutisme, et l'absolutisme s'affaiblit à lutter sur tant de théâtres à la fois. Unies dans cette haine commune, les différentes nations de l'Autriche ne voient que ce qui les rapproche : le commun désir de liberté politique et nationale. Les Allemands, en Autriche comme en Allemagne, accompagnent de tous leurs vœux la lutte des Italiens et des Slaves contre la réaction : ils suivent avec intérêt et sympathie les progrès du réveil tchèque. Il faut le brusque réveil de 1848 pour révéler aux nationalités tout ce qui les divise, pour faire voir aux Allemands une menace dans la revendication par les Italiens de l'Italie autrichienne, par les Polonais de la Pologne prussienne et autrichienne, par les Tchèques de la Bohême. Le partage des dépouilles brouille les peuples qui étaient restés amis et alliés aussi longtemps qu'ils avaient eu à combattre l'ennemi commun, l'absolutisme autrichien.

L'ennemi se défendait mal. L'absolutisme autrichien avait mis toute sa confiance dans une institution nouvelle, que Léopold II avait rapportée de Florence, où il l'avait vue fleurir : la police secrète. Le système de l'espionnage et de la délation sera désormais jusqu'à la Révolution, le grand, presque l'unique ressort du gouvernement de la monarchie. François II, le successeur de Léopold, ne l'aurait pas inventé ; le trouvant tout installé, il s'y tint, le développa et le perfectionna. Curieux et sournois, d'esprit étroit et mesquin, il prenait la signature des pièces pour l'exercice du pouvoir, et l'ingérence dans tous les détails des affaires pour la marque de l'autorité. Il répétait fièrement qu'il aurait fait un excellent